

Conditions pour pouvoir bénéficier du Tarif Client en crédit à la consommation

Avoir déjà souscrit un crédit à la consommation auprès du Groupe JCL sa

Ou

Avoir souscrit une assurance auto ou incendie auprès du Groupe JCL sa

Ou

Avoir souscrit des placements financiers auprès du Groupe JCL sa

Ou

Avoir souscrit une assurance-vie ou une épargne pension auprès du Groupe JCL sa

Ou

Etre membre au premier degré d'un client existant auprès du Groupe JCL sa

Ou

Souscrire conjointement au crédit une assurance solde restant financement auprès du Groupe JCL sa

Ou

Avoir déjà souscrit un crédit hypothécaire auprès du Groupe JCL sa